

Anthologie de la poésie  
francophone d'Égypte

Vingt-huit poètes d'Égypte

## Du même auteur

### Histoire de l'art

- Gaston-Pierre Galey*, Genève, Art Graphique, 1972  
*Emile Bernard, l'initiateur*, Paris, Éd. Caractères, 1974. Préface de Louis Hautecœur de l'Institut  
*Émile Bernard à Pont-Aven*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1976  
*Emile Bernard en Orient et chez Paul Cézanne*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1978  
*Émile Bernard - Catalogue de l'œuvre peint*, Paris, S.I.D.E., 1982. Préface de Paul Belmondo de l'Institut  
*Sur les pas d'Émile Bernard en Égypte*, Alexandrie, L'Atelier, 1985

### Égypte (littérature, linguistique, ethnographie)

- Introduction à la littérature d'expression française en Égypte*, Paris, L'École, 1974. Préface de M. Genevoix de l'Académie Française. Nouvelle édition, Paris, L'Harmattan, 2000. Avant-propos de Boutros Boutros-Ghali  
*Aperçu sur la presse d'expression française en Égypte*, Alexandrie, L'Atelier, 1978  
*Le français en Égypte - Essai d'anthologie* (50 écrivains), Beyrouth, Maison Naaman pour la Culture, 1981  
*Cinquante ans de littérature égyptienne d'expression française*, Alexandrie, L'Atelier, 1985  
*Égypte, qu'as-tu fait de ton français ?* Paris, Synonymes, 1987  
*L'Égypte des rois (1922-1953)*, Paris, L'Harmattan, 1997  
*La vie quotidienne en Égypte au temps des khédives (1863-1914)*, Paris, L'Harmattan, 1998  
*Regard sur l'Égypte au temps de Bonaparte*, Paris, L'Harmattan, 1999

### Participation

- Les Avant-gardes littéraires du XX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 1977  
*Hommes et Destins* (Dictionnaire biographique d'Outre-Mer, Tome IV), Paris, Académie des Sciences d'Outre-Mer, 1986  
*Pont-Aven et ses peintres à propos d'un centenaire*, Rennes, Les Presses Universitaires de Rennes, 1986

### Direction (en collaboration)

- Dictionnaire général de la francophonie*, Paris, Letouzey & Ané, 1986. *Supplément*, 1996  
*L'Univers des Loisirs*, Paris, Letouzey & Ané, 1990

### Traduction (en collaboration avec M. Luthi)

- R. Herrmanns, *L'incomparable archipel de Stockholm*, Stockholm, Askild & Kärnekull, 1980  
B. Andström, *Suède*, Stockholm, Legenda, 1986  
B. Andström, *L'Archipel de Stockholm*, Stockholm, Legenda, 1988  
B. Andström, *Un voyage de rêve à travers la Suède*, Stockholm, Wahlström & Widstrand, 1993 et 1994  
B. Andström, *La vallée du Mälär*, Stockholm, Wahlström & Widstrand, 1996 et 1998

Jean-Jacques LUTHI  
*de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer*

Anthologie de la poésie  
francophone d'Égypte

Vingt-huit poètes d'Égypte

*Préface de*  
Jacques Chevrier

L'Harmattan

Je manquerais à tous mes devoirs si je n'exprimais ma vive gratitude à celles et à ceux qui m'ont aidé à mener à bien ce travail : Mme N. Jullian, Conservateur général, Directeur de la Bibliothèque Ste-Geneviève de Paris, ainsi que ses collaboratrices, Mmes J. Pouliquen, M-F. Valin et M. Beyssac, conservateurs, mais aussi aux professeurs Daniel Lançon, Maître de Conférences à l'Institut universitaire de formation des maîtres à Tours et Marc Kober, professeur agrégé détaché à l'Université d'Angers, pour leur soutien et leurs conseils amicaux. On ne saurait montrer plus de bienveillance et de courtoisie.

© L'Harmattan, 2002

5-7, rue de l'École-Polytechnique  
75005 Paris – France

L'Harmattan Hongrie  
Hargita u. 3  
1026 Budapest – Hongrie

L'Harmattan, Italia s.r.l.  
Via Bava 37  
10124 Torino – Italia  
ISBN : 2-7475-3194-5

## Préface

S'il est bien un domaine qui reste largement étranger à nos compatriotes, c'est bien celui de la production littéraire en langue française hors de la France.

L'Égypte qui fut pourtant au siècle dernier, à la suite de l'expédition de Bonaparte, un intense foyer de diffusion de la culture et de la langue françaises ne fait pas exception à la règle, sans doute victime des clichés exotiques que rapportèrent de leur voyage en Orient toute une génération d'écrivains romantiques, de Théophile Gautier à Lamartine et Gérard de Nerval, clichés qui se perpétuent encore aujourd'hui à travers quelques stéréotypes tenaces.

Jamais, me semble-t-il, en effet, l'idée de proximité contenue dans l'expression "Proche-Orient" ne m'est apparue aussi impropre, et c'est à corriger nos ignorances que s'emploie heureusement Jean-Jacques Luthi dans cette anthologie qui recense méthodiquement plus d'un siècle de poésie égyptienne de langue française.

Comme la plupart des pays qui composent le monde arabo-musulman, la poésie égyptienne trouve son origine dans une longue tradition lyrique en arabe, classique ou dialectal, mais ici largement métissée par les influences étrangères dont elle s'est enrichie au fil d'une histoire mouvementée. Si, pour beaucoup de poètes égyptiens francophones appartenant à la première génération, les modèles sont à rechercher du côté du symbolisme et du Parnasse, sans oublier l'incontournable Victor Hugo, on constate par la suite que d'autres figures tutélaires s'imposent à eux, Mallarmé, bien sûr, mais également André Breton et les surréalistes introduits sur les rives du Nil par Georges Henein en 1937.

On remarque d'ailleurs, même si le mot apparaît aujourd'hui politiquement incorrect, que la plupart des poètes évoqués dans cet ouvrage appartiennent à des milieux cosmopolites, et que leur ancrage égyptien - qu'ils soient nés ou non dans le pays - s'enrichit de multiples

apports qui témoignent de l'extraordinaire ouverture culturelle dont l'Égypte a fait preuve jusqu'aux événements de 1956. Grâce à l'action conjuguée des écoles chrétiennes et des missions laïques, mais également d'une presse particulièrement dynamique, ainsi que l'essor de multiples sociétés savantes qui fleurissent dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, suite à la décision du Pacha Muhammad-Ali de favoriser la diffusion de la langue française, l'Égypte connaît en effet une étonnante activité littéraire que peut expliquer le brassage des origines, des religions, des sensibilités dont se réclament ses acteurs, et en particulier de nombreux poètes.

Sur les bancs de l'école française se côtoient en effet, très tôt, outre les autochtones, des Syriens, des Arméniens, des Grecs, des Libanais, des Turcs, des Maltais, sans oublier, bien sûr, Français, Anglais et Italiens! Il n'est d'ailleurs pour se convaincre du caractère pluri-ethnique et pluri-culturel de la littérature égyptienne francophone, que de lire les notices bio-bibliographiques qui accompagnent la présentation de quelques-uns des auteurs les plus représentatifs de cette poésie. On constate ainsi que nombre d'entre eux – ou d'entre elles – ont à un moment ou un autre de leur vie séjourné à Paris, quand ils n'y ont pas élu domicile, et l'on ne compte plus les thèses de doctorat soutenues en Sorbonne par des ressortissants égyptiens au cours de cette période bénie des dieux.

Quant à l'évolution de la poésie égyptienne proprement dite, elle est, en partie, conforme à ce qui peut s'observer dans d'autres parties du monde dont les élites ont en partage la langue française. Ainsi, comme aux Antilles ou en Haïti, passe-t-on d'une production fortement marquée, au départ, par l'imitation du modèle occidental, par exemple chez Haidar Ali Chinassi Fazil, qui se voulait l'héritier des Parnassiens, à des textes davantage marqués par la culture égyptienne ou orientale comme on peut l'observer dans les œuvres d'Arsène Yergath (de son vrai nom Chamlian, poète de l'exil et de la demi-teinte, qui finira par revenir à sa

langue maternelle, l'arménien) ou encore dans celles de Jeanne Arcache, née d'un père syro-libanais et d'une mère française et qui fut l'une des premières bachelières à sortir du Lycée français d'Alexandrie. Toutefois, à ces textes de facture plutôt classique ne vont pas tarder à succéder des œuvres davantage libérées des contraintes prosodiques, comme on peut l'observer chez Edmond Jabès (qui fut l'ami de Max Jacob, de Paul Eluard et d'Yves Bonnefoy), ou de Georges Henein, fourrier du surréalisme en Egypte. A noter enfin le rôle déterminant des femmes, Doria Shafik, Joyce Mansour et, bien entendu d'Andrée Chedid, dans cette grande aventure poétique à laquelle, semble-t-il, les événements de 1956, marqués par un brusque revirement politique en faveur des pays de l'Est, ont donné un coup d'arrêt imprévu que l'on espère provisoire...

N'est-ce pas Andrée Chedid qui déclare dans son recueil *Terre regardée*:

" Un jour nous irons loin où nous rêvions d'aller;

.....

L'azur est pour demain - le poète le disait -

L'avenir saura faire qu'éclatent tous les liens".

*Jacques Chevrier*

Professeur de Littérature Paris IV  
Directeur du Centre International  
d'Etudes francophones



## Introduction

### **Les origines de la littérature d'expression française d'Égypte**

Le développement de la littérature francophone en Égypte n'est pas le fruit d'un simple hasard ou le caprice d'une élite affectée. C'est, au contraire, le résultat d'une longue maturation et d'un choix très conscient qui remontent au milieu du 19<sup>e</sup> siècle.

L'Expédition d'Égypte (1798-1801) ne laissa sur les bords du Nil que rancœurs et désillusions. Les bouleversements politiques qui suivirent le départ de l'Armée d'Orient faillirent emporter les derniers vestiges de l'occupation française. Pourtant, avec sa langue, l'Expédition avait apporté, entre autres, un système fiscal équitable, les bases d'une industrie moderne, un centre d'études et de recherches, l'Institut d'Égypte et surtout la première imprimerie, qui représente, à notre avis, l'élément décisif de la rénovation du pays. Tous ces apports majeurs devaient-ils disparaître avec le départ des troupes françaises ?

### **Introduction de la langue française en Égypte**

En 1805, les circonstances portèrent au pouvoir un officier turc ambitieux : Muhammad-'Ali. Prenant à cœur la rénovation du pays qui devenait le sien, il fit appel aux techniciens étrangers pour moderniser son armée et sa

flotte. Il engageait de la sorte toute l'industrie locale dans la voie du progrès et stimulait en même temps la formation du personnel d'encadrement et de la main-d'œuvre indispensables aux nouveaux établissements.

Le Pacha d'Égypte s'adressa à la France de préférence aux Etats italiens qui pourtant, bien avant lui, entretenaient des relations suivies avec l'Empire ottoman. Ce choix était uniquement dicté par l'efficacité. En effet, sur le plan politique comme sur celui de l'économie, la France jouissait d'un tout autres prestige que les Etats italiens, au début du 19<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci étaient alors divisés et affaiblis par leurs rivalités tandis que la France de l'Empire et de la Restauration faisait rayonner au loin l'éclat de ses victoires et la puissance de son économie. C'est ainsi que la France l'emporta et que sa langue s'imposa d'une manière pacifique dans les domaines les plus importants de l'activité égyptienne. L'armée, la construction navale, les écoles supérieures étaient alors dirigées par des Français. En retour, les missions scolaires égyptiennes prenaient souvent le chemin de la France. Il n'est pas surprenant, par conséquent, de découvrir, dès cette époque, un embryon de presse française sur les rives du Nil avec *L'Echo des Pyramides* et *Miscellanea Aegyptiaca* de Prisse d'Avennes, feuilles toutefois, très éphémères.

### **Etablissement des colonies étrangères**

Les besoins pressants de l'Égypte en techniciens rendirent le gouvernement local plus tolérant envers les étrangers. Dès lors, les colonies européennes et orientales virent leurs effectifs croître régulièrement tout le long du 19<sup>e</sup> siècle. Les Italiens d'abord parce que anciennement établis sur le territoire, les Français, et les Maltais ensuite, enfin les Espagnols, ces derniers en petit nombre cependant. En ce qui concerne les colonies orientales, Levantins de souche turco-européenne, Turcs, Syro-Libanais, Arméniens et

Grecs se retrouvèrent dans les deux camps selon leur degré d'intégration à la vie européenne.

Les colonies étrangères, pour ne citer que les plus importantes d'entre elles, formaient autant de blocs homogènes, sociaux d'abord et linguistiques ensuite. Elles occupaient des aires bien définies dans les grandes villes – héritage sans doute des fondoucs – mais aussi dans les activités de la vie quotidienne. Ainsi les Grecs tenaient-ils le petit commerce d'alimentation et la restauration qu'ils partageaient, du reste, avec les Syriens et les Arméniens. Les Italiens s'occupaient plus volontiers de mécanique, alors que les Français s'intéressaient aux industries et à la banque. Les Anglais évincèrent ces derniers dans l'Administration après l'Occupation britannique de 1882. Rien n'empêchait, bien entendu, qu'un étranger passât d'une activité à une autre. Il se heurtait pourtant, dès l'abord, à la barrière linguistique, tout au moins orale, puisque chaque communauté conservait jalousement sa langue d'origine, symbole de son identité. D'autres obstacles se dressaient également sur sa route : la religion, les rites, les festivités, les lieux de réunion où l'étranger ne recevait qu'un accueil poli mais réservé. Tout conspirait à l'éloigner et à l'inciter à réintégrer son milieu d'origine. Les colonies fortes souvent de plusieurs milliers de personnes possédaient des écoles où l'on enseignait la langue nationale à côté des langues usitées dans le pays. Elles avaient aussi leurs hôpitaux, leurs caisses de secours mutuelles, leurs maisons de retraite.

Si au bas de l'échelle sociale besognaient les gagnepetits, tout en haut régnaient les hommes d'affaires qui se faisaient un devoir d'aider leurs compatriotes moins fortunés et de soutenir les œuvres sociales et culturelles communautaires. Il ne faudrait cependant pas s'en faire un portrait trop flatteur. Tout se passait à l'intérieur de ces groupements. On ne pourrait cependant pas conclure que ces cadres se maintenaient dans une rigidité absolue. En réalité, il y avait assez de jeu entre les blocs mobilisés pour

faire face, d'une part, aux besoins de l'Égypte et, d'autre part, pour affronter l'inéluctable évolution de la société.

Les étrangers vivant sur le territoire égyptien étaient très inégalement répartis. Ils habitaient surtout les grandes villes : Alexandrie puis Le Caire, les agglomérations installées le long du canal de Suez, Port-Saïd en particulier, puis Ismaïliah, Tantah dans le Delta et quelques villes seulement de Haute-Égypte : Minieh, Assiout, Assouan. Les régions méridionales du pays au climat torride attiraient peu les étrangers. Rarement aussi s'établissaient-ils dans les zones rurales. Les grands propriétaires terriens eux-mêmes passaient peu de temps dans leurs domaines. Les plaisirs de la culture ne sont-ils pas essentiellement urbains ?

### **Autochtones et étrangers**

Il n'y a jamais eu une réelle politique d'intégration de la part du Gouvernement égyptien avant l'Indépendance. Les relations de vassalité avec la Sublime Porte ne lui permettaient guère de procéder à une fusion des populations résidant sur son territoire. Les questions religieuses, soulignons-le, entraient en ligne de compte. Il ne faut pas perdre de vue que l'empire ottoman était de confession musulmane et que le Sultan était le chef et le défenseur de l'islam. Il en découlait que l'étranger non-musulman était *toléré* sur le territoire du sultanat selon d'anciennes conventions appelées *Capitulations* (1536), souvent renouvelées entre la France ou d'autres pays européens, d'une part, et la Turquie, d'autre part. Seuls les Tribunaux Mixtes (1876-1949) établis en Égypte rendirent les Capitulations caduques. Ajoutons qu'à partir de 1914, l'Égypte passa de la suzeraineté turque au statut de semi-indépendance sous tutelle britannique, et accéda enfin à l'indépendance en 1922. A ce moment, tous les ressortissants ottomans résidant sur le territoire égyptien acquéraient automatiquement la nationalité égyptienne.

Certains pourtant préférèrent garder leur statut de sujets ottomans ; d'autres étrangers ne firent rien pour régulariser leur situation. Ainsi se forma une collectivité d'apatrides, à qui l'on donna le nom de *sujets locaux*. Leur situation restait toujours à déterminer. La plupart appartenaient à des minorités chrétiennes d'origine syro-libanaise et arménienne, voire grecque et chypriote. Lorsqu'ils demandaient leur naturalisation, les formalités traînaient en longueur, alors que les musulmans de mêmes origines l'obtenaient sans difficulté. Ces situations irrégulières se prolongèrent indéfiniment. A ces « cas », il faut ajouter ceux des *protégés* de telle ou telle ambassade qui jouissaient d'un statut d'exception.

Les étrangers, pour leur part, bénéficièrent longtemps d'un régime de faveur (juridictions consulaires propres, privilèges fiscaux...) qui maintint une barrière entre autochtones et étrangers et entre les Européens eux-mêmes, puisque les conventions passées entre le Sultan et les Etats européens n'étaient pas toujours uniformes. Il faut attendre 1949 pour voir en Égypte une justice unifiée s'étendant à tous ceux qui l'habitaient, citoyens et étrangers. Nous n'insisterons cependant pas sur le fait que la religion plus que la citoyenneté partageait les habitants de l'Égypte (et il en est de même pour tout le Proche-Orient). Cela n'allait pas sans une certaine animosité qui se faisait jour au moment des crises.

Curieusement, ce sont les écoles étrangères qui, les premières, pratiquèrent une politique d'intégration en regroupant dans leurs locaux et sous leurs bannières nationales des élèves de nationalités et de religions diverses. Mais là encore faut-il distinguer entre l'importance des colonies et leur influence réelle. Ainsi peu d'étrangers en dehors des Grecs fréquentaient les écoles helléniques des grandes villes, alors que les collèges des Frères de la Doctrine Chrétienne et des Pères Jésuites offraient un remarquable échantillonnage d'autochtones et d'étrangers. On peut en dire autant des écoles anglaises

établies en Égypte au début du 20<sup>e</sup> siècle. On ne saurait nier que le prestige du français ou de l'anglais était bien plus considérable que celui du grec ou de l'italien du point de vue international. C'est pour cette raison que ceux qui le pouvaient, envoyaient de préférence leurs enfants dans des établissements scolaires français ou anglais.

### L'enseignement du français

Avec l'approbation du vice-roi Muhammad-'Ali, les *Pères Lazaristes*, trop peu nombreux à leur arrivée en Égypte (1844), demandèrent aux *Frères de la Doctrine Chrétienne* de venir enseigner dans leurs locaux d'Alexandrie en attendant de recevoir du personnel (1847). Les Frères réussirent si bien que dès l'année suivante, ils fondèrent leur propre établissement dans la même ville avant d'en ouvrir un autre au Caire en 1854. Les Lazaristes établirent leur propre collège en 1852. Ils furent suivis des *Pères de la Compagnie de Jésus*, au Caire (1879), des *Pères des Missions africaines de Lyon*, à Tanta (1883), enfin des *Frères de Ploërmel* (1903). Tandis que se créaient des écoles confessionnelles pour garçons, des congrégations de religieuses fondaient en Égypte un nombre important d'institutions pour l'éducation de la jeune fille. Dès 1844, les *Sœurs de Saint Vincent de Paul* (branche féminine des Lazaristes) établirent une école à Alexandrie. Un an plus tard, les *Sœurs du Bon Pasteur d'Angers* fondèrent un établissement scolaire au Caire (1845). Suivies des *Religieuses de la Légion d'Honneur* (1880) et des *Religieuses Franciscaines* (1895), non moins d'une dizaine de congrégations s'implantèrent en Égypte jusqu'en 1935, ouvrant des écoles et des pensionnats dans toutes les grandes villes du pays. Bon nombre de ces établissements fonctionnent toujours. L'importance des maisons congréganistes ne doit pas occulter la valeur des institutions laïques telles que les Lycées de la *Mission Laïque*

*Française* (1909-1956) ou les cours de l'*Alliance Française*. Les établissements scolaires de l'État dispensaient (et dispensent encore) un enseignement de français. L'Université, de son côté, et en particulier les Facultés de Droit, d'Économie et de Lettres conservent cette discipline au programme.

Dans l'ensemble des instituts d'enseignement, l'*École Française de Droit du Caire* occupe une place à part. Fondée en 1890, elle s'était donnée pour mission de former des juristes qui se destinaient à une carrière auprès des Tribunaux Mixtes (1876-1949). Les cours y étaient donnés en français par des professeurs venant le plus souvent de France, sauf évidemment pour le Droit musulman. Jusqu'en 1950, date à laquelle l'institution cessa ses activités, elle avait formé plusieurs générations de juristes, d'administrateurs et même préparé certains à des carrières politiques.

Dans le domaine de l'enseignement, on doit aussi tenir compte des missions estudiantines envoyées par le gouvernement égyptien à l'étranger. Si la première mission fut envoyée en Italie par Muhammad-'Ali en 1815, dès la seconde (1819) c'est vers la France que furent envoyés les jeunes Égyptiens. Plusieurs centaines y firent ainsi leurs études supérieures. Ce mouvement, lié aux impératifs économiques de l'Égypte et à la situation internationale, connut des fortunes diverses. Mais il reste que Paris demeure pour tous la source du Droit et de la Littérature.

Les écoles françaises furent donc un facteur d'intégration entre les autochtones et les populations étrangères établies sur les rives du Nil. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les statistiques scolaires de l'époque pour voir assis sur les mêmes bancs : Égyptiens, Turcs, Levantins, Arméniens, Italiens, Français, Grecs, Maltais, Soudanais... Ces établissements mêlaient dans un même creuset dix races dont le dénominateur commun devenait la langue et la culture françaises.

## Les Sociétés savantes, artistiques et littéraires

La plus vénérable des Sociétés savantes fondées sur les rives du Nil reste *l'Institut d'Égypte*. Établi par Bonaparte au Caire, en 1798, il disparut en 1801, pour renaître en 1859 sous le nom de *l'Institut Égyptien*, puis reprit son nom originel en 1918. Les communications faites par ses membres ainsi que les comptes rendus de ses séances paraissent dans un Bulletin annuel. Les Mémoires font l'objet de publications spéciales. Ces imprimés en langue française sont réservés aux échanges avec 257 Sociétés savantes internationales. C'est pour l'Égypte une fenêtre sur le monde.

Les institutions suivantes étaient plus spécialisées. *La Société de Géographie d'Égypte*, établie depuis 1875, avait pour but de favoriser la connaissance et l'exploration de l'Afrique et des régions environnantes. *L'Institut Français d'Archéologie Orientale*, fondé au Caire en 1880, s'était donné pour objectif d'étudier les antiquités égyptiennes certes, mais aussi l'Histoire et les langues qui furent d'usage en Égypte. Cette Société fait paraître les résultats de ses recherches à travers diverses publications. Enfin *La Société d'Archéologie d'Alexandrie*, établie depuis 1893, recherche tout ce qui peut illustrer l'Histoire et la topographie de l'Ancienne Alexandrie, ses monuments, ses institutions, les mœurs de ses habitants, aux époques ptolémaïque romaine, copte, arabe. Elle diffuse les rapports de ses fouilles et de ses enquêtes au moyen de bulletins, de mémoires et de publications spéciales...

Ajoutons qu'en Égypte, quelques administrations et diverses associations officielles ou privées eurent le français comme langue d'échange. Aujourd'hui, elles emploient l'arabe réservant l'anglais ou éventuellement le français à leur correspondance internationale.

A côté des Sociétés à caractère scientifique, il y eut un nombre très important d'associations littéraires et artistiques où se rencontraient les francophones d'Égypte. Après les petites salles de théâtre du Caire et d'Alexandrie que hantaient de façon sporadique les troupes de passage, on vit se former dans cette dernière ville *l'Union Artistique Française* (1898) qui pendant vingt-cinq ans joua des pièces à succès d'auteurs français et locaux. Vers 1920, *Les Amis de l'Art* organisèrent pendant une dizaine d'années, causeries et expositions d'art. Le groupement le plus remarquable demeure encore *L'Atelier*, établi en 1934 par le peintre Muhammad Naghi et le juriste Gaston Zananiri. Malgré les crises, ce club demeura pendant une cinquantaine d'années un des centres francophones des plus actifs d'Alexandrie. Le Caire connut aussi une intense animation culturelle entre les deux guerres. Ce fut d'abord le groupement des *Essayistes* (1924), puis *Les Amis de la Culture Française en Égypte* (1926) suivi d'*Al-Diafa* (l'Hospitalité) (1930) et de *L'Association des Écrivains d'Égypte d'Expression Française* (1931). A Paris, l'on constitua *L'Association France-Égypte* qui avait son pendant au Caire. *Art et Liberté* (1939) introduisait le Surréalisme en Égypte... La guerre interrompant les échanges habituels avec la France, il se forma alors spontanément de petites troupes de théâtre: *Les Escholiers* au Caire et *Les Tréteaux* à Alexandrie. A la fin du conflit, *Les Amitiés Françaises* déployèrent de multiples activités de 1944 à 1956. Les crises qui secouèrent le Proche-Orient depuis cette époque, balayèrent ces clubs. Il ne reste aujourd'hui que les Centres Culturels de l'Ambassade de France et l'Alliance Française à Port-Saïd.

Très vite, à côté des préoccupations primordiales de répandre la culture française, chaque association se découvrit une orientation particulière : défense d'intérêts communs, ouverture vers le monde arabophone ou adhésion à des mouvements d'avant-garde. Cet enrichissement culturel n'était pas négligeable.

Il y eut évidemment des *salons littéraires*, celui d'Henri Thuile, de Grégoire Sarkissian ou d'Alec Skouffi à Alexandrie ; au Caire, on se réunissait chez la princesse Nazly, plus tard chez Amy Kher ou chez Mme Out el-Koloub, enfin chez Mme Marie Cavadia. Notons qu'on ignora toujours les *cafés littéraires* dans les milieux de la francophonie égyptienne.

## La Presse

La presse est un des éléments qui mettent le mieux en évidence la portée de l'influence française en Égypte. Deux périodiques parurent durant la Campagne d'Égypte : *Le Courrier d'Égypte* (1798) et *La Décade Égyptienne* (1798). Si le premier était un organe d'informations et de propagande, l'autre, en revanche, se voulait scientifique et littéraire. Ils ne soulevèrent pourtant que très peu d'intérêt en Égypte. Du règne de Muhammad-'Ali à celui de Saïd pacha, on ne vit paraître que deux ou trois revues sans lendemain et dont il ne reste plus trace (*L'Echo des Pyramides*, *Le Spectateur Égyptien*, *Le Progrès d'Égypte*). A l'avènement d'Ismail pacha en 1863 l'Égypte, avec l'ouverture de la Bourse d'Alexandrie, l'organisation des Tribunaux Mixtes et le projet du Canal de Suez, émergeait comme puissance économique attirant beaucoup d'étrangers. Entre-temps, la colonie française et francophone s'était passablement développée, d'autant que nombre de projets égyptiens avaient reçu le soutien de la France. La nécessité d'une presse française se faisait sentir. A point nommé parut *Le Nil* (1866), bi-hebdomadaire d'information et d'économie tirant à 600 exemplaires. Très rapidement la presse prenait de l'importance et l'on ne compta pas moins d'une dizaine de feuilles sous le règne du khédivé Ismaïl. Il y en eut ensuite une vingtaine de périodiques jusqu'en 1880. Un seul fit date : *Le Bosphore Égyptien* (1881). Ses démêlés avec le Premier Ministre

Nubar pacha et les forces de l'Occupation anglaise en 1882, lui donnèrent un immense prestige. Il eut l'honneur de créer l'opinion publique en Égypte. Il lança aussi la critique de théâtre encore inconnue dans le pays. Le dernier responsable du journal, Barrière bey accueillit Arthur Rimbaud à son retour d'Abyssinie et le poussa à publier ses souvenirs dans le quotidien. *Le Bosphore Égyptien* disparut en 1895, il tirait alors à 500 exemplaires.

A partir de cette date et jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, les périodiques se multiplièrent rapidement. Des journaux comme *La Réforme* (1894) à Alexandrie et *La Bourse Égyptienne* (1899) au Caire, devaient faire une carrière de plus de soixante ans. Le mensuel qui marqua cette période fut *La Revue d'Égypte*. Elle s'était donné pour but de créer une intelligentsia égyptienne mais de langue française. Cet idéal si singulier frappa Maurice Barrès au cours de son passage à Alexandrie (1906). Il déclara que « *ce n'était pas seulement une victoire pour le français mais aussi une adoption réelle de cette langue comme langue-mère par ces mêmes Orientaux aux éléments si hétérogènes* ».

Les années 1920 voient un nouveau tournant du journalisme en Égypte. Le perfectionnement de la rotative, l'extension de la publicité et de l'information mondiale, imprimèrent à la presse un visage nouveau. Ainsi voyons-nous paraître entre autres quotidiens : *La Liberté* (1921), *L'Information* (1925) au Caire et, *Le Phare Égyptien* (1925) à Alexandrie. Parmi les revues qui firent date, on peut citer *L'Égypte Nouvelle* (1922) qui, pendant trois ans, sous la plume de José Canéri, fustigea les dirigeants et les édiles dans un style truculent. Au milieu des remous de la politique, on assista aux premières revendications féminines sous la présidence de Mme Hoda Shaarawy pacha. A ses exigences il fallait une tribune, ce fut *L'Égyptienne* (1924). Cet organe de choc luxueusement présenté parut pendant une vingtaine d'années. Cependant, la revue la plus importante entre les deux guerres nous paraît être encore *La*

*Semaine Égyptienne* (1926). Hebdomadaire social, politique et littéraire, ce périodique devint le centre d'un mouvement culturel qui devait durer vingt ans. Enfin, à l'approche du second conflit mondial parut *La Revue du Caire* (1938) qui s'était donné pour mission d'approfondir tous les secteurs de la pensée égyptienne, ancienne et moderne. Elle fut d'un précieux secours pour tous les chercheurs et les humanistes réfugiés en Égypte pendant la guerre, leur permettant de publier les résultats de leurs recherches.

Après les hostilités, la presse francophone locale conservait encore un public important. Ainsi, un quotidien aussi sérieux que *La Bourse Égyptienne* tirait-il à 20 000 exemplaires alors que de petites revues de la même époque ne dépassaient pas les 2 000 exemplaires. Les crises qui suivirent la nationalisation du Canal de Suez (1956) portèrent un coup fatal à la presse de langue française. Les étrangers s'éloignèrent et la plupart des organes disparurent rapidement faute de clients. Seul demeure aujourd'hui *Le Progrès Égyptien* ainsi que de petits bulletins intérieurs. En dépit des difficultés, Radamès Lackany fit paraître à Alexandrie une revue trimestrielle, *Le Bulletin de l'Atelier* (1963-1967). On doit aussi aux efforts d'Yves Tardié la résurrection d'un équivalent de *La Revue du Caire* sous le titre de *La Nouvelle Revue du Caire* dont le premier numéro date de 1976 et le second de 1978. Enfin, il y a aujourd'hui *L'Ahrām-Hebdo* (1992), émanation du grand quotidien arabe du Caire, *Al-Ahrām*, qui consacre toujours quelques pages à la littérature locale, et *Aujourd'hui l'Égypte*, revue de prestige d'intérêt général. C'est peu pour les trois millions de francophones des rives du Nil.

Pour la littérature égyptienne d'expression française, la presse fut une tribune essentielle à son développement. En effet, au cours du 19<sup>e</sup> siècle, avant que les francophones fussent assez nombreux pour soutenir un mouvement littéraire organisé, les journaux réservaient toujours quelques colonnes à la littérature et notamment à la poésie, ce qui permit à bien des amateurs de s'exprimer et de

préparer ainsi l'écllosion d'une littérature originale sur les rives du Nil. La première « Anthologie des Écrivains d'Égypte d'Expression française », parue au 20<sup>e</sup> siècle dans le Numéro spécial de *La Revue d'Égypte et d'Orient* (novembre 1905), n'était que l'aboutissement d'un long travail préalable et la reconnaissance d'un mouvement littéraire actif depuis de nombreuses années déjà.

L'ensemble des facteurs que nous venons d'énumérer – enseignement, associations culturelles, presse, pour ne citer que les plus importants – constituèrent une solide assise pour le développement de la langue et de la culture françaises en Égypte. Les écoles furent un élément fondamental sinon décisif d'intégration entre les populations autochtones et étrangères. Cette élite - car c'en était une -, formée par les établissements scolaires français, se répandit ensuite dans la vie économique tout en se retrouvant tout naturellement dans les nombreuses associations littéraires dont la constante émulation étonne encore. La presse, pour sa part, était le lieu de rencontre de toutes les activités politiques, économiques, culturelles, mondaines et autres. C'est essentiellement par la presse que les francophones d'Égypte communiquaient, échangeaient des idées ou se tendaient un miroir complaisant. Le nombre élevé des publications - plus de cinq cents répertoriées - prouve assez leur nécessité. Et, dans leurs pages parfois centenaires naissait une littérature nouvelle de langue française. C'est donc dans un milieu très cosmopolite, limité mais actif, que se développa la littérature égyptienne de langue française. Toutefois, elle était soumise à l'individualité des écrivains locaux, autochtones ou étrangers, mais aussi aux modes parisiennes dont beaucoup d'écrivains d'Égypte se voulaient un reflet.

## La poésie

La poésie française arrivait dans un pays qui possédait déjà une longue tradition lyrique. Au 19<sup>e</sup> siècle, les poètes de langue arabe puisaient encore leur inspiration aux sources médiévales et anté-islamiques, d'autres cherchaient un chemin à travers les réalités modernes. En fait, la poésie arabe était en quête de sa voie. Il ne faut pas perdre de vue non plus que, parallèlement, il existait une poésie folklorique en arabe dialectal et de tradition orale très appréciée par la population. A l'influence de l'arabe parlé que tout le monde comprenait peu ou prou, il faut ajouter l'emprise de la langue maternelle du poète. Ce réseau d'influence environnait la poésie française de toutes parts sans pourtant l'étouffer.

Afin de ne pas dérouter le lecteur, nous conservons le classement traditionnel de la poésie, même si cette division nous semble mal adaptée à la poésie francophone d'Égypte.

Le genre romantique, le plus ancien en date, répond sans doute le mieux aux préférences des poètes locaux. Il ne disparut d'ailleurs jamais entièrement. Que d'émules suscitérent Alphonse de Lamartine, Victor Hugo ou Alfred de Musset ! Il est vraisemblable aussi de penser que la poésie arabe, romantique par essence, n'ait déterminé ce choix, pour une grande part.

La poésie parnassienne qui fit suite se définissait comme une réaction aux élans désordonnés du cœur. Le genre se développa aussi dans la poésie locale. Or, la pudeur des sentiments est également une constante de la poésie arabe; il y eut, une fois de plus, une parfaite adhésion de celle-ci aux idéaux de Charles Leconte de Lisle et de José-Maria de Hérédia. Réduite à de marmoréennes images, la poésie parnassienne allait se desséchant si le Symbole n'était venu lui insuffler une vie nouvelle. Le dernier quart du 19<sup>e</sup> siècle vit paraître en Égypte les premières œuvres des poètes locaux d'expression française. Ce moment coïncide avec l'épanouissement de la poésie de Paul Verlaine et d'Arthur

Rimbaud. De ce fait, il est difficile de distinguer parmi les auteurs du cru les parnassiens des symbolistes, d'autant qu'ils passaient facilement d'un genre à l'autre.

L'École Surréaliste surgit très précisément en 1937. Elle tendait à cristalliser les efforts de tous ceux qui voulaient s'affranchir des règles de la poésie traditionnelle. Les résultats restèrent pourtant limités, malgré le scandale soulevé par les outrances de ses tenants. Le grand public refusa de suivre la course échevelée d'André Breton et de ses disciples. A Georges Henein, Edmond Jabès... succéda Joyce Mansour. Leur production s'arrêta avec leur mort au cours des années 1980-1990. La veine surréaliste était épuisée.

Entre les deux guerres, les thèmes nationaux et folkloriques jusqu'alors dédaignés, s'insérèrent lentement dans la trame de la poésie locale. Il avait fallu de nombreuses années aux poètes d'Égypte, pour se dégager de la vénération excessive des maîtres français, de leurs métaphores et de leur style. En se libérant de leur emprise, ils découvraient sur les rives du Nil une inspiration équivalente à celle qui porta les poètes étrangers à magnifier leurs lointaines contrées.

La fin de la seconde guerre mondiale amena de grands remous au Proche-Orient. Son équilibre politique fut remis en cause. Beaucoup d'étrangers quittèrent l'Égypte ne trouvant plus leur place dans la nouvelle société, ainsi qu'un certain nombre d'Égyptiens, en raison de leur choix politique ou simplement pour convenance personnelle. Dès lors, une branche « égyptienne » continua à publier en France (G. Henein, E. Jabès...), au Canada et ailleurs, alors que sur les bords du Nil cette activité s'amenuisait sans pour autant disparaître, tant la francophonie était enracinée dans la contrée.

La fin des années 1950 vit le Surréalisme s'éloigner et céder la place à une poésie libérée de toute métrique fixe, au profit d'un rythme intérieur moins contraignant (Andrée Chedid, Colette Névyne-Thomson, Mireille Vincendon,

Doria Shafik...). Par ailleurs, la pratique de la poésie se féminisait et devenait bientôt un fief particulier où l'homme, curieusement, était absent. Une tendance intimiste s'accrut avec la génération nouvelle (Leila Houry, Salwa Hégazi, Esmat Fahmi, Mona Latif-Ghattas...) qui préféraient le vers libre, laissant toute latitude à la métaphore et aux sentiments.

La poésie d'expression française en Égypte s'efforça avec constance d'assimiler des formes lyriques étrangères. Une fois ce stade dépassé, l'écrivain des bords du Nil faisait un apport considérable à la poésie locale tout en transmettant de nouvelles acquisitions à sa langue maternelle en termes de traductions, de métaphores et d'enrichissement lexical. Il est donc généralement admis aujourd'hui que la poésie d'inspiration purement égyptienne est la plus originale et la plus vraie de la production globale. Il n'y a plus d'exotisme au sens propre du terme. On ne dira jamais assez le tort des poètes qui ont pris pour thème : la neige, les sapins et les marquises poudrées, car c'est cela l'exotisme par rapport à l'Égypte. Et, ce n'est sans doute pas par hasard que les meilleurs poètes du cru soient justement ceux qui ont pris la Vallée du Nil pour thème central de leur œuvre, qu'ils soient Égyptiens ou étrangers.

On pourrait aussi opérer d'autres distinctions, entre ces poètes, par exemple, les diviser en *alexandrins*, lointains héritiers de Callimaque et de Théocrite, amis d'un humanisme teinté de mélancolie, en *autochtones* chantant les réalités locales avec une sensibilité toute orientale, pétrie de religion et de piété, et en *étrangers* (Grecs, Italiens, Français, Arméniens...) traînant souvent dans leurs poèmes, comme un inaccessible Eden, le souvenir de leur patrie d'origine, alors qu'un long séjour en Égypte en estompe déjà les contours. De ce qui précède, il devient évident que seuls ceux qui ont eu l'audace de repenser la poésie, d'appliquer une prosodie étrangère à des réalités orientales, arabes, égyptiennes, seuls ceux-là ont fait œuvre

de novateurs et leur poésie rend un son très particulier qui ne laisse jamais indifférent.

Nous avons demandé à trois poètes d'Égypte ce que la poésie représentait pour eux.

Voici ce qu'écrivait Ahmed Rassim: « *La question est embarrassante, car, comment définir en termes précis l'opération de sortilège et d'incantation poétique qui provoque en nous la manière étrange d'un artiste comme Mallarmé ? Ce sortilège existe dans certains vocables, entendez-moi bien, dans l'agencement personnel et mystérieux des mots... Il me semble que l'origine de certains poèmes n'est point dans un sentiment, ni dans une pensée, ni dans une vision, mais très probablement dans la résonance d'un mot, autour duquel s'orchestrent d'autres mots qui en sont les harmoniques sonores... Il doit y avoir dans chaque poème un mot qui, sans que nous le sachions, est le maître-mot, le mot magique qui vient des profondeurs les plus secrètes de notre moi. J'ajouterai même qu'un poème est une opération magique dont les poètes mêmes ignorent souvent le secret. »*

Raoul Parme nous fit la réponse suivante: « *Ma foi je vous répondrai avec le Dr Johnson qu'il est sans doute plus aisé de dire ce que la poésie n'est pas. Mais, trêve de plaisanterie et suivez-moi bien. La poésie ne serait autre chose que l'abandon total du poète à la séduction des mots qui le conduisent, par le plus étroit des sentiers au point le plus pur de l'Acte rythmé. On se heurte ici, il est vrai à une première et banale illusion : celle de croire que les mots ont une valeur par eux-mêmes, alors que pour les mettre en valeur il s'agit d'aller de contraintes en contraintes suivant une ligne toute accidentée de multiples combinaisons qui sont les arcanes du rythme et font la poésie : accouplements complexes, selon la nécessité, de lettres (sifflantes, labiales, palatales ou dentales), de syllabes (muettes ou accentuées), d'onomatopées, d'assonances, d'allitérations, d'élisions et de liaisons même, en un mot tous les ornements sonores du vocable*

*auxquels viendront s'ajouter toutes les disciplines du mètre, ses coupes, ses enjambements, ses inversions, en somme, tout le désespoir de l'attirail prosodique... Le reste est affaire des dieux... ».*

Enfin, Arsène Yergath nous confia : *« Ma démarche est différente. Il s'agit moins de mots et de rythmes, me semble-t-il, que d'images. Le rôle du poète est de saisir intuitivement les spectacles de la nature comme un reflet de ceux du ciel : obscure correspondance avec le mystère. Or, la quête du Beau est une nécessité inéluctable pour l'homme au dynamisme libéré qui le situe entre la physique dissipation et la métaphysique désespérément lointaine. Saisir en cette posture les apparences du réel, c'est l'opération démiurgique du poète, les intégrer, appartient au créateur. Aussi existe-t-il un rapport mystérieux entre les images qui s'appellent l'une l'autre sans doute au choc ou à l'alliance des mots. Le rythme naît alors enchaînant les métaphores pour atteindre une part de la splendeur céleste, comme le disait Baudelaire. »*

Au reste, nous retrouverons ces poètes dans les pages qui suivent.

Cette poésie ne s'est pas développée en vase clos, à l'usage d'une chapelle ou d'une élite. Pourtant l'Égypte arabophone ne semble pas avoir prêté, dès l'abord, une grande attention à ce mouvement intellectuel, le considérant peut-être comme marginal. Il y avait, en effet, peu de choses communes entre les deux cultures, tout au moins jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Les deux communautés progressaient en s'ignorant. Il a fallu des circonstances politiques, économiques et sociales bien déterminées, pour opérer un rapprochement entre des mentalités si différentes. Il s'avère aussi qu'une certaine crainte, bien concevable d'ailleurs, maintenait les Égyptiens arabophones à distance : l'appréhension de perdre leur identité face à une culture très différente de celle de leurs traditions... Dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, le mouvement de la traduction s'étant intensifié en Égypte, de nombreuses œuvres

littéraires françaises paraissaient en version arabe (en particulier celles de Molière, de Voltaire, de Victor Hugo, de Maupassant...) et mettaient ainsi la pensée française à la portée des arabophones. Après la première guerre mondiale, quelques salons ouvrirent leurs portes, celui de la princesse Nazli et de May Ziadé à tendance politique, un peu plus tard, celui d'Amy Kher plus littéraire, ainsi que certaines associations telles qu'Al-Diafa. Là, les maîtres de la littérature arabe, les écrivains français et francophones étaient reçus et fêtés. Tous trouvaient en ces lieux un terrain d'échanges fructueux. Entre-temps, la mentalité arabe avait beaucoup évolué et bien des écrivains connaissaient assez de français pour se passer de traductions mais ne l'écrivaient pas. Certains même étaient bilingues : Ahmed Rassim, Ahmad Rachad, Bishr Farès... et publiaient des ouvrages en français et en arabe. Mais il était rare, en revanche, que les écrivains étrangers se donnassent la peine de maîtriser la langue arabe au-delà des besoins quotidiens : vague complexe de supériorité sans doute.

A quoi tient le relatif désaveu qu'a connu cette poésie car, en somme, elle a peu atteint le public d'Égypte, qu'il soit francophone ou arabophone, et encore moins la France ? La réponse est simple: ces auteurs reproduisaient la poésie *parisienne* et, si remarquable que fût leur lyrisme, ils n'apportaient que peu d'originalité relativement au genre pratiqué. Nous disions qu'ils furent selon les générations romantiques, parnassiens, symbolistes voire surréalistes, souvent avec un certain décalage au regard de la période envisagée, mais tous demeuraient axés sur ce qui se faisait (ou s'était fait) en France: seul modèle valable à leurs yeux. Pouvait-il en être autrement ? Il fallut attendre Ahmed Rassim, Jeanne Arcache et d'autres pour se détourner de l'imitation et faire de la *poésie égyptienne* de langue française, en apportant des images nouvelles, des rythmes originaux et des sonorités inédites à la poésie francophone.

Aujourd'hui, le rôle des francophones en Égypte n'a pas changé de nature mais d'essence : il s'est élargi, il est devenu international. A l'écoute du monde d'expression française, la francophonie égyptienne doit en diffuser les messages à la nation et, en même temps, se faire l'écho de l'Égypte et du monde arabophone auprès de la francité toute entière. Ce double échange n'est-il pas la source d'un enrichissement culturel incomparable ?

Nous nous proposons maintenant d'illustrer l'exposé que nous venons de faire, au moyen de poèmes tirés de l'œuvre abondante des écrivains d'expression française en Égypte. Mais sur quels critères avons-nous établi le choix des auteurs et des textes ? Si le premier demeure, bien entendu, l'esthétique, le second est celui de la représentation de l'Égypte dans l'œuvre de ces poètes, mais sans exclusive, depuis les débuts du 19<sup>e</sup> siècle à nos jours. C'est dans ce domaine, à notre avis, que réside en grande partie l'originalité de ces auteurs : d'une part, des Égyptiens exprimant leur sensibilité orientale en *langue française*, et, d'autre part, des étrangers acquis au français, manifestant leurs sentiments et leurs sensations à l'endroit de la contrée d'accueil. Pour cette anthologie, nous avons conservé ceux qui, nous semblait-il, ont réussi avec le plus d'originalité, de profondeur et de talent à exprimer ce qu'ils ont ressenti, vécu et compris au contact de l'Égypte traditionnellement accueillante, mais aussi ceux qui ont assimilé la prosodie au point de se hisser au niveau de leurs émules français.

Ces poètes n'écrivaient pas seulement pour le public local mais aspiraient à une plus large audience. Et, avec raison, plusieurs d'entre eux firent paraître leurs recueils à Paris, à Marseille, à Bruxelles, à Québec...

D'évidence, la sélection de poètes à laquelle nous nous sommes limité ne peut donner qu'une idée partielle de l'importance de la production poétique dont les premières tentatives remontent au premier tiers du 19<sup>e</sup> siècle. Cela en incitera sans doute plus d'un à s'intéresser à cette richesse encore peu approfondie par la critique et peu connue du